



RÉSUMÉ

La géographie de la pauvreté, des catastrophes et des conditions climatiques extrêmes en 2030

Andrew Shepherd (ODI)
Tom Mitchell (ODI)
Kirsty Lewis (UK Met Office)
Amanda Lenhardt (ODI)
Lindsey Jones (ODI)
Lucy Scott (ODI)
Robert Muir-Wood (RMS)

Octobre
2013

Les messages clefs

- Les catastrophes humanitaires, et plus particulièrement celles qui sont liées aux sécheresses, peuvent constituer la cause la plus importante d'appauvrissement, annihilant ainsi les progrès réalisés en termes de réduction de la pauvreté.
- En 2030, jusqu'à 325 millions de personnes extrêmement pauvres vivront dans les 49 pays les plus exposés aux catastrophes, dont la majorité en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.
- Les 11 pays les plus exposés au risque de pauvreté induite par des catastrophes sont le Bangladesh, la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Népal, le Nigéria, le Pakistan, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Uganda.
- La gestion des risques de catastrophe devrait constituer un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté en se concentrant à la fois sur la protection des moyens de subsistance et la sauvegarde des vies humaines. Il est nécessaire d'identifier et d'agir dans les zones où le niveau de pauvreté et de risque de catastrophe est le plus concentré.
- Les objectifs de développement de l'après 2015 doivent inclure des objectifs concernant les catastrophes et le changement climatique, reconnaissant ainsi la menace que ces dimensions posent sur l'objectif principal que constitue l'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Le changement climatique et l'exposition aux catastrophes «naturelles» mettent en péril les efforts internationaux visant à éradiquer la pauvreté d'ici à 2030. Tandis que les températures augmentent, de nombreux citoyens parmi les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète devront faire face à des risques accrus associés à des sécheresses plus intenses et plus longues ainsi qu'à des précipitations extrêmes et des vagues de chaleur. Ces risques menacent les vies humaines et les moyens de subsistance ainsi que les résultats durement acquis en termes de réduction de la pauvreté durant les dernières décennies. L'impact en termes d'appauvrissement résultant à la fois du changement climatique et des catastrophes naturelles est si grave que le Secrétariat du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 (UN Secretary General's High Level Panel (HLP) on Post-2015 Development Goals)¹ a recommandé l'ajout d'un objectif supplémentaire au premier objectif du développement de l'après 2015 visant à réduire la pauvreté : « renforcer les capacités de résilience et réduire le nombre de décès causés par des catastrophes humanitaires ».

Nous savons déjà que les catastrophes ont une géographie distincte,² que la pauvreté est concentrée dans certaines parties du monde et que le changement climatique a un impact sur les extrêmes de chaleur, de précipitations et de sécheresse dans de nombreuses régions.³ Cependant, il reste à déterminer comment ces modèles se superposent en 2030, quelle sera le point de mire pour les prochains objectifs de développement, et enfin quelle est la gravité de la menace de catastrophes et du changement climatique dans la perspective de l'éradication de la pauvreté extrême lors des deux prochaines décennies ?

La rapport entier est disponible (en anglais) sur :
www.odi.org/poverty-disasters-2030



Ce rapport, intitulé “La géographie de la pauvreté, des catastrophes et des conditions climatiques extrêmes en 2030”, examine la relation entre les catastrophes et la pauvreté. Il conclut qu’en 2030, jusqu’à 325 millions de personnes extrêmement pauvres pourraient vivre dans les 49 pays les plus exposés aux risques de catastrophes naturelles et de conditions climatiques extrêmes si aucune action concertée n’est réalisée.⁴ Il détermine les régions où les pauvres seront le plus susceptibles de se trouver et enfin développe une multitude de scénarios visant à identifier les schémas potentiels de vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux tremblements de terre, soit en d’autres termes qui seront les plus vulnérables et pourquoi.

Ces scénarios sont de nature dynamique : ils considèrent comment les menaces peuvent changer, quels sont les pays le plus à risque et quel est le rôle des catastrophes dans la gestion des risques de catastrophe (GRC).

Le rapport établit que si la communauté internationale est réellement déterminée à éradiquer la pauvreté d’ici à 2030, alors elle doit se pencher sur les questions abordées dans le présent rapport et placer la gestion des risques de catastrophe (GRC) au cœur des efforts d’éradication de la pauvreté. Sans cela, l’objectif d’éradication de la pauvreté ne sera pas atteint.

Les liens entre les catastrophes humanitaires et la pauvreté

En combinant les projections concernant les données relatives au climat, aux catastrophes et à la pauvreté, le rapport constate que le maintien du statu quo, soit une approche “business as usual”, mènera à un niveau de pauvreté élevé en 2030. Lorsque l’on ignore les risques de tremblements de terre et de cyclones et que l’on ne prend en compte que les risques de sécheresse, de température extrême et d’inondation, le rapport prévoit qu’entre 176 et 319 millions de personnes extrêmement pauvres vivront dans les 45 pays les plus exposés à ces risques d’ici 2030.

Ceci constitue une préoccupation majeure car les risques de sécheresse et d’inondation sont parmi les chocs les plus puissants en terme d’appauvrissement à long terme.

Les catastrophes naturelles dégénèrent en catastrophes humanitaires lorsqu’elles ont comme effet d’enraciner la pauvreté existante et entraînent un nombre élevé de personnes dans la pauvreté étant donné que cela épuise leurs biens et limite

leurs moyens de générer des revenus. Les risques d’appauvrissement sont liés à l’absence d’accès aux mécanismes de marché, aux capitaux, aux biens et aux assurances qui peuvent permettre aux populations de faire face et de se reconstruire. Cette association entre le fait d’être exposé à la vulnérabilité climatique et d’avoir un accès limité aux filets de sécurité sociale, à la terre et au travail, ainsi que le fait de vivre dans une zone rurale, constituent un sérieux facteur de risque.

De bons systèmes de gestion des risques de catastrophes peuvent diminuer l’impact des catastrophes sur les populations pauvres comme l’a mis en évidence les différences importantes observées entre les différents impacts de catastrophes de degré pourtant similaire. En 2010, par exemple, 11% des personnes exposées à de forts mouvements du sol sont mort lors du séisme en Haïti tandis que seul 0,1 % ont péri lors du tremblement de terre au Chili.⁵

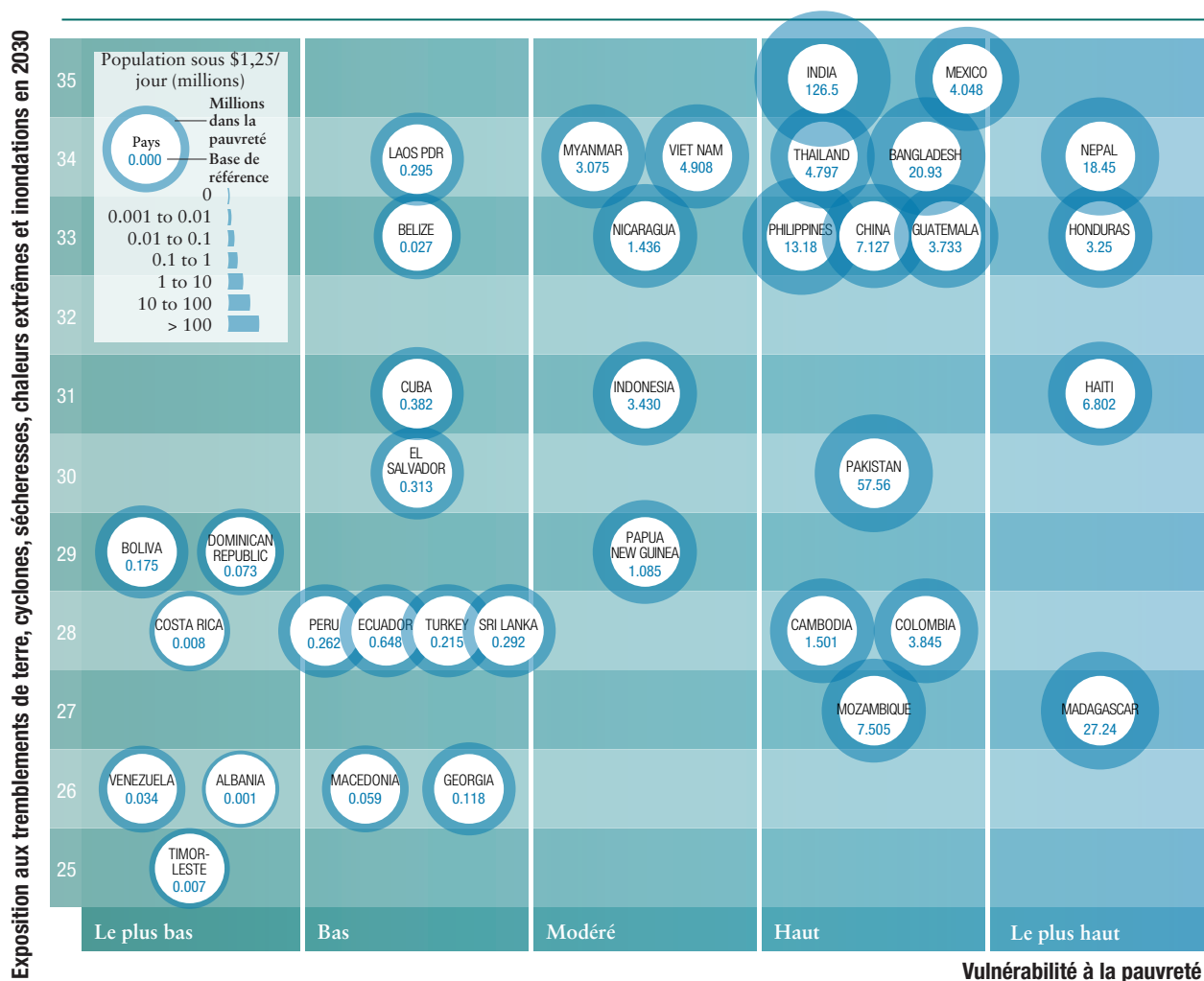
En 2008, le cyclone Nargis a tué 138.000 personnes à Myanmar tandis que l’ouragan Gustav, une tempête de force semblable, n’a tué que 153 personnes dans les Caraïbes et aux États-Unis. Les pays qui courent de fort risques de catastrophes tout en ayant des populations élevées, qui sont surtout concentrées en Afrique subsaharienne ainsi qu’en Asie du Sud, ont également des systèmes de gestion des risques de catastrophe qui sont faibles et peu efficaces. Par conséquent, le maintien du statu quo maintiendra des millions de personnes pauvres sans protection face à des menaces de catastrophe toujours plus nombreuses.

Les figures A et B mettent en évidence les pays qui constituent une source d’inquiétude dans cette recherche. Chacun d’entre eux est sujet aux risques d’origines multiples qui sont pris en compte dans cette étude tout en étant également susceptibles de connaître des niveaux élevés de pauvreté extrême en 2030.⁶ Nous observons ici qu’à moins que quelque chose ne change et que ce changement soit rapide, jusqu’à 118 millions de personnes extrêmement pauvres seront exposés à des risques de sécheresse, d’inondation et de chaleurs extrêmes en 2030⁷: le Chad (4-5 millions), la République centrafricaine (3 millions), la République démocratique du Congo (20-30 millions), l’Ethiopie (12-22 millions), le Libéria (1-2 millions), le Nigeria (14-22 millions) et l’Ouganda (3-7 millions) constituent les pays ayant la plus forte concentration.⁷

Lors que l’on analyse ces données,⁸ on observe que:

D’ici à 2030, dans le cas de 11 pays, les prévisions indiquent un nombre élevé de personnes vivant dans la pauvreté, une forte exposition multi-risque ainsi qu’une capacité insuffisante à minimiser les

Figure A: Niveau de pauvreté prévu en 2030 dans des pays classes se situant au plus haut de l'index multirisque (tremblements de terre, cyclones, sécheresses, chaleurs extrêmes et inondations)⁹



NOTE: La figure montre un ensemble de pays qui sont les plus exposés aux trois catastrophes en 2030, disposés en fonction de leur «vulnérabilité à la pauvreté», qui est une mesure du risque de pauvreté future auquel ils font face en raison de chocs, tels que les catastrophes naturelles (voir chapitre 2). Les cercles indiquent les niveaux de pauvreté prévus pour chacun des pays en 2030, en supposant un scénario de référence. Ce graphique ne tient pas compte de la capacité de chaque pays à gérer le risque de catastrophes, ce qui explique pourquoi les pays indiqués ici diffèrent de la liste de pays mis en évidence dans le texte.

impacts de catastrophes en 2030: le Bangladesh, la République démocratique du Congo, l’Ethiopie, le Kenya, Madagascar, le Népal, le Nigéria, le Pakistan, le Soudan du Sud, le Soudan¹⁰ et Ouganda.

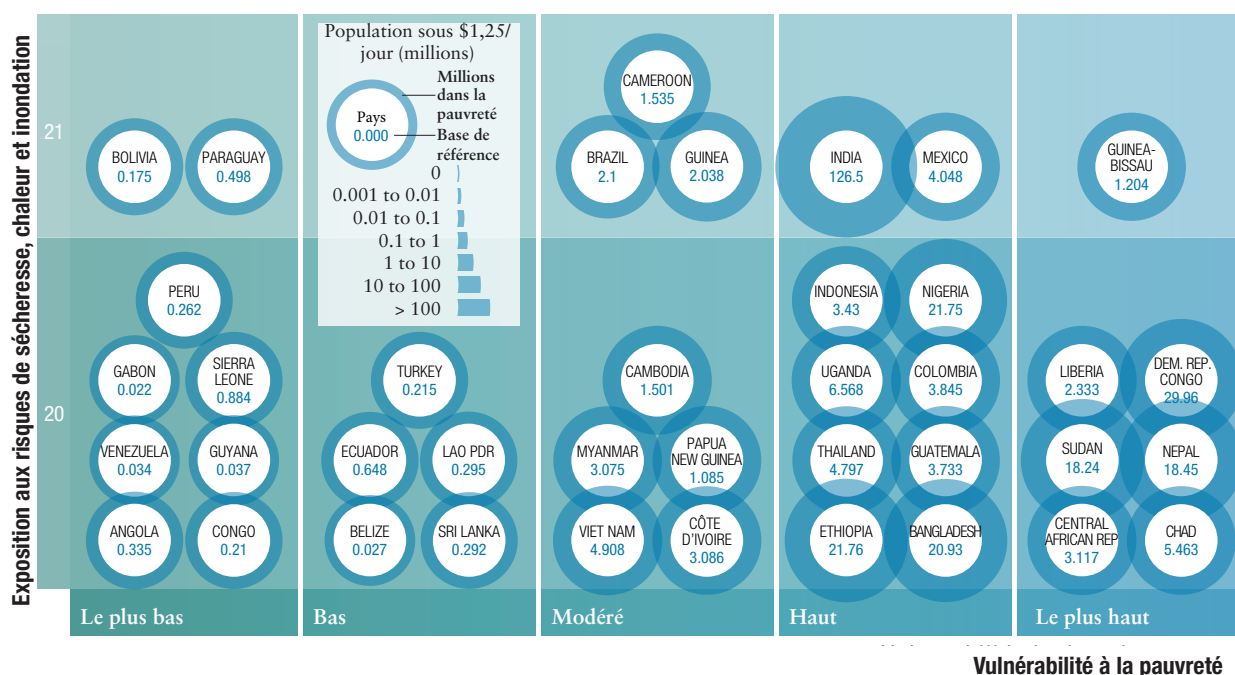
Dix autres pays ont une grande proportion de personnes vivant dans la pauvreté, une forte exposition au risque de catastrophes et l’insuffisance de capacités à minimiser leurs impacts: le Bénin, le Burundi, la République centrafricaine, le Tchad, la Gambie, la Guinée-Bissau, Haïti, le Libéria, le Mali, la Corée du Nord et le Zimbabwe.

Le Niger, la Somalie et le Yémen pourraient également figurer dans cette liste. Bien que ces pays ont, en dehors de la sécheresse, une exposition totale au risque qui est peu élevée, il s’agit de pays qui ont un niveau de pauvreté élevé ainsi qu’une faible

capacité de gestion des risques de catastrophe (GRC).

L’Afghanistan, le Cameroun, la Birmanie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont également une forte exposition au risque ainsi qu’un niveau de pauvreté modérée (possédant au moins 10% de leurs populations et/ou 1 million de personnes se trouvant en dessous du seuil de pauvreté de \$1,25 par jour) ainsi une faible capacité de gestion des risques de catastrophe. Bien que ce rapport ne se focalise pas sur les relations entre les conflits, la fragilité des pays, les catastrophes et les phénomènes climatiques extrêmes, on peut observer un recoupement clair entre les états qui sont aujourd’hui fragiles et les pays qui se trouveront en situation préoccupante en termes de pauvreté et d’exposition aux risques en 2030.

Figure B: Niveau de pauvreté prévu en 2030 dans des pays ayant la plus forte exposition aux risques de sécheresse, de chaleur extrême et d'inondation



NOTE: La figure montre un ensemble de pays qui sont les plus exposés aux trois catastrophes en 2030, disposés en fonction de leur «vulnérabilité à la pauvreté», qui est une mesure du risque de pauvreté future auquel ils font face en raison de chocs, tels que les catastrophes naturelles (voir chapitre 2). Les cercles indiquent les niveaux de pauvreté prévus pour chacun des pays en 2030, en supposant un scénario de référence. Ces pays diffèrent de la figure A car cela indique tout les pays particulièrement exposés aux trois catastrophes plutôt que la liste complète des cinq risques inclus dans la figure A.

L'Inde représente un cas particulier. Ce pays possède le plus grand nombre de personnes encore susceptibles de se trouver en situation de pauvreté en 2030 et possède une des populations les plus exposées aux risques. Il a également une meilleure capacité de gestion des risques de catastrophe (GRC) au niveau central. Toutefois, compte tenu de sa taille, l'Inde nécessite sans doute d'être traitée comme des entités sous-nationales distinctes pour lesquelles la situation de certains États est très préoccupante. C'est notamment le cas d'Assam, Madhya Pradesh, Orissa, Uttar Pradesh et du Bengale occidental.

En ce qui concerne l'objectif d'éradication de la pauvreté, cette liste de pays et d'états représente un outil particulièrement utile afin de définir les cibles sur lesquels devraient porter les efforts internationaux visant à renforcer les systèmes de gestion des risques de catastrophe et à les lier aux efforts de réduction de la pauvreté.

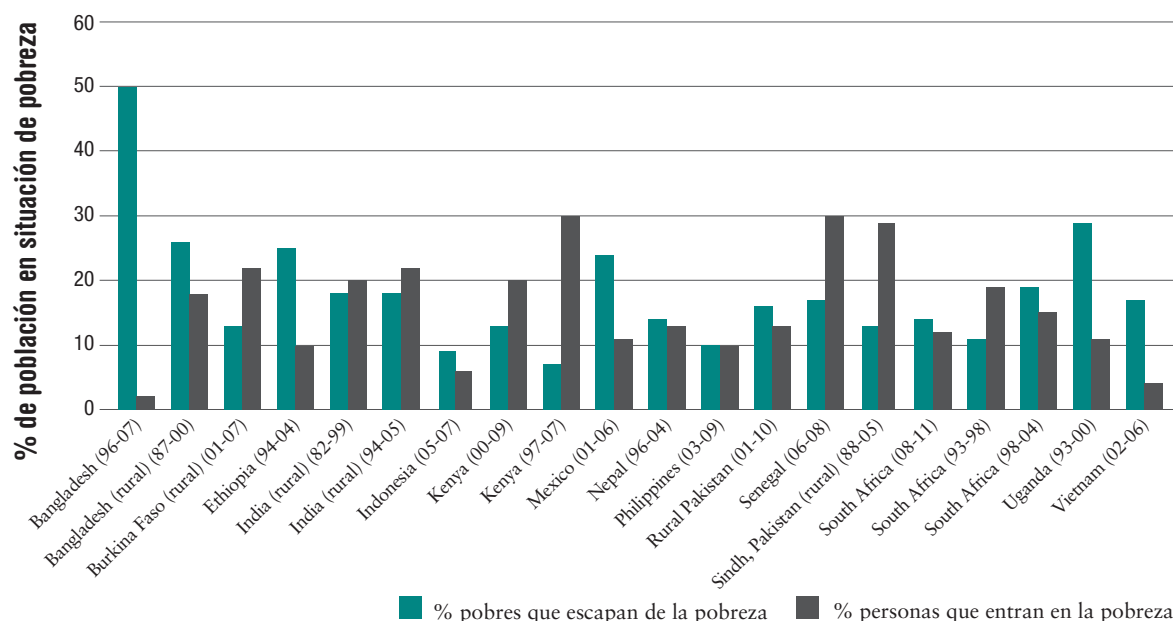
Les catastrophes menacent la diminution de la pauvreté

L'analyse détaillée des données sur les ménages en l'Ethiopie et en l'Inde indique que, lorsque la

sécheresse est un risque majeur, c'est également le seul facteur le plus important d'appauvrissement, dépassant par exemple la maladie et les problèmes de versement de la dot. Cette observation contredit l'opinion répandue prétendant que les chocs et les contraintes liées à la santé constituent les éléments les plus déterminant en termes d'appauvrissement. A ce titre, il est nécessaire de mentionner que ces résultats ne sont basés que sur deux zones à risque de sécheresse et qu'il serait nécessaire de conduire des recherches plus avancées pour confirmer cette analyse. L'appauvrissement résultant de catastrophes semble aussi avoir lieu dans des zones géographiques définies, celui-ci ayant lieu en grande partie dans les zones rurales plutôt qu'urbaines. A ce titre, la Figure C met en évidence cette dimension rurale distincte et montre comment les tendances d'appauvrissement peuvent aisément annihiler les efforts de réduction de la pauvreté dans certains pays.

Le rapport examine également les données de l'Ethiopie et de l'Andhra Pradesh dans le but d'explorer s'il existe un seuil de revenu au-delà duquel le risque de tomber dans la pauvreté à la suite d'une catastrophe diminue. Bien qu'une analyse initiale révèle l'existence de différents seuils plausibles et laisse ainsi à penser que le seuil dépend du contexte, une analyse plus poussée

Figure C: Les tendances d'appauvrissements peuvent annihiler les améliorations



SOURCE: Lenhardt, A. and Shepherd, A. (2013) 'What happened to the poorest 50%?', Chronic Poverty Advisory Network, Challenge Paper 1.

NOTA: : La figure montre des moyennes historiques de la pauvreté en fonction des dates associées à chaque nom de pays. Tandis que l'illustration met en évidence une tendance globale positive dans réduction de la pauvreté, il indique aussi les taux d'appauvrissement peuvent annihiler des améliorations dans certains pays et zones géographiques, à certaines périodes.

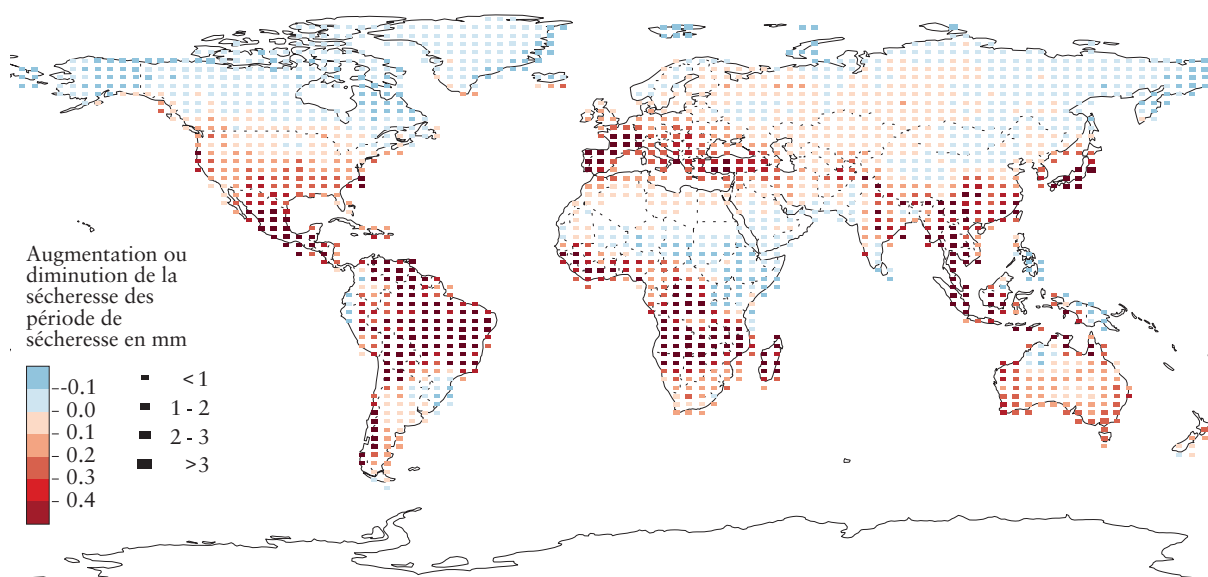
suggère que la probabilité d'appauvrissement diminue à mesure que la prospérité des ménages augmente, plutôt que le fait que le niveau de revenu particulier agirait comme un seuil. A ce titre, de nouvelles recherches pourraient examiner cette question plus en détail afin de déterminer si ces seuils existent. Si c'est le cas, ils constitueraient une aide précieuse dans la lutte contre la pauvreté ainsi qu'au regard de la planification de la gestion des risques de catastrophes (GRC).

Dans la plupart des pays, l'analyse des tendances indique que la pauvreté sera géographiquement concentrée dans des régions définies, notamment les régions rurales éloignées ou défavorisées.¹¹ Toutefois, une analyse de la pauvreté, des dangers et des efforts de gestion des risques de catastrophe (GRC) dans cinq pays qui sont préoccupants - Madagascar, le Pakistan, le Népal, Haïti et l'Éthiopie - indique que les politiques et les systèmes de gestion des risques de catastrophes (GRC) se focalisent rarement ni sur la pauvreté ni sur les régions cibles les plus exposés aux catastrophes. Il serait donc nécessaire de modéliser et cartographier les risques afin de permettre des efforts combinés en gestion des risques de catastrophes (GRC) et réduction de la pauvreté, et que cette combinaison soit à même de remplir l'objectif.

Comment le changement climatique influencera-t-il les tendances sur les catastrophes en 2030

Les modèles climatiques suggèrent que la sévérité et la distribution de certains risques hydrométéorologiques, même en 2030, auront changé. A ce titre, la Figure C montre par exemple qu'un indicateur de la gravité de la sécheresse moyenne changera entre la période de la fin du 20^e siècle et le milieu du 21^{ème} siècle. Ces observations mettent en évidence des signaux forts quant à l'augmentation des risques de sécheresse dans certaines parties de l'Amérique du Sud, de l'Europe du Sud, de l'Est et en Asie du Sud -Est ainsi qu'une zone en Afrique centrale et australe. Ces tendances sont particulièrement importantes pour les pays où le niveau de pauvreté prévu est élevé pour 2030, comme la République démocratique du Congo ou le nord de l'Inde, où l'exposition à la sécheresse devrait augmenter selon les prédictions.¹² D'autres tendances peuvent être observées dans des conditions extrêmes de chaleur et de pluies extrêmes. Alors que le changement climatique va devenir de plus en plus important en tant que déterminant du changement de la géographie des dangers, la distribution actuelle de l'exposition au risque reste un facteur prédictif important de exposition aux risques en 2030.

Figure D: Projection du changement au niveau de l'indicateur global des risques de sécheresse entre 1971 et 2021-2050



NOTE: L'indicateur de risque de sécheresse est une mesure de la façon exposée une zone est à la sécheresse. Elle est mesurée comme le déficit de précipitations pendant les périodes où les précipitations sont inférieures à la moyenne, c'est à dire lorsque les précipitations sont inférieures à la moyenne, quel est le niveau de sécheresse c. La mesure absolue de la sécheresse par ce moyen correspond au déficit de précipitations par rapport à la moyenne des précipitations pour l'époque de l'année, dans une période de sécheresse moyenne. La figure montre l'évolution de la sécheresse en mettant en évidence l'augmentation ou la diminution de la sécheresse durant les périodes de sécheresse, en mm. Les carrés bleus indiquent que les sécheresses deviennent moins graves, rouge, plus sévère. Plus large est le carré, plus grand est l'accord entre plusieurs modèles climatiques.

Recommandations

Le rapport soutient la thèse que les objectifs de développement de l'après-2015 doivent prendre en compte la menace posée par les catastrophes et le changement climatique comme élément déterminant dans l'objectif d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2030. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement actuels n'ont pas porté suffisamment d'attention aux facteurs de risques qui poussent les personnes dans la pauvreté et ceci doit être rectifié; cela inclue la reconnaissance du rôle joué par les catastrophes humanitaires. Les stratégies de réduction de la pauvreté doivent viser au delà des personnes vivant dans la pauvreté extrême aujourd'hui et viser à réduire le risque de renversement de situation en termes de pauvreté à une date ultérieure. Un tel objectif implique de traiter les facteurs de risques dont les catastrophes. Ceci est essentiel si l'on souhaite maintenir l'espoir d'un monde sans pauvreté extrême, sachant que cet objectif semble être à portée de vue.

Nous recommandons donc que l'objectif d'éradiquer la pauvreté soit couplé avec les objectifs concernant la lutte contre les facteurs d'appauvrissement clés, y compris les catastrophes, et que ces facteurs constituent des pierres angulaires dans le cadre des efforts nationaux visant à réduire la pauvreté globale et internationale.

Par conséquent, le cadre de travail de l'après-2015 doit surveiller et mesure les progrès réalisés au-delà de 1,25\$ par jour et traiter les seuils plus élevés, tels qu'un seuil de 4\$ par jour, au delà duquel le risque de basculer dans la pauvreté sera considérablement réduit. L'identification de ces seuils requiert des recherches ultérieures.

Dans un contexte de développement axée sur l'éradication de la pauvreté, les efforts internationaux visant à réduire les risques de catastrophe humanitaires devraient se concentrer sur les pays le plus à risque de connaître un appauvrissement causé par des catastrophes et cibler des objectifs spécifiques en fonction des tendances à l'échelle sous-nationale. Les efforts de gestion des risques de catastrophe humanitaire devraient se focaliser à la fois sur l'objectif de conservation des moyens d'existence et sur l'objectif de sauver de vies, ceci de manière égale; une importance égale devrait être donné à la protection sociale et aux systèmes d'alerte précoce. Les efforts de secours aux sinistrés et d'aide humanitaire devraient également associer des stratégies claires visant à réduire la pauvreté et à augmenter les biens des victimes, ceci en les engageant dans des programmes de subsistance à long terme. Au delà de la volonté politique, ceci nécessitera une aide internationale initiale et répétée à aux investissements dans la gestion des risques de catastrophes (GRC) jusqu'à

ce que les revenus nationaux permettent le soutien nécessaire. Cependant, ceci constitue actuellement un domaine sous-financé qui représente seulement 40 centimes consacré à la réduction des risques de catastrophe pour chaque 100\$ d'aide publique au développement (APD). 9\$ sur 10\$ de tous les montants dépensés pour les catastrophes sont consacrés aux dépenses après que la catastrophe se soit produite. Au cours des 20 dernières années,

les pays qui sont identifiés dans ce rapport comme étant les pays plus à risque de subir un appauvrissement résultant de catastrophes en 2030 ont une moyenne de 2 millions de dollars d'APD qui sont consacrés à la réduction des risques de catastrophes chaque année.¹³ Cela doit changer, avec plus d'investissement ciblant la maximisation commune de la résilience aux catastrophes et de réduction de la pauvreté.

Notes de fin

1. <http://www.post2015hlp.org/>
2. UNISDR Rapport d'évaluation mondial 2009.
3. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC): Rapport spécial sur la gestion des risques de phénomènes extrêmes et de catastrophes pour faire progresser l'adaptation au changement climatique, 2012.
4. Selon la Banque mondiale, 1,2 milliard de personnes vivent encore avec moins de 1,25 dollar par jour, en dépit des progrès énormes sur la pauvreté au cours des 30 dernières années (<http://bit.ly/100eHPO>). Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique sub-saharienne a en fait augmenté, passant de 205 millions en 1981 à 414 millions en 2010.
5. <http://bit.ly/15F5MgK>
6. L'approche de l'indice multirisque utilisée pour évaluer l'exposition aux dangers en 2030 biaise les résultats en faveur des pays qui sont exposés aux tremblements de terre et aux cyclones. Afin de contrer cela, nous avons développé un index séparé qui permet une plus juste évaluation de l'exposition aux phénomènes météorologiques et aux risques hydro-météorologiques (la sécheresse, la chaleur extrême et les inondations). Ce second indice met en évidence un plus grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne.
7. La fourchette donnée ici correspond à une fonction du modèle sur la pauvreté qui a été utilisé pour générer ces figures, sachant que la projection inférieure correspondant à un «scénario optimiste» et la projection supérieure correspondant à un «scénario pessimiste».
8. Les projections concernant la vulnérabilité future en termes de pauvreté et de risques, ainsi que la mesure de la gestion des risques de catastrophe GRC et la capacité d'adaptation sont basées sur des observations existantes.
9. Plus vulnérabilité > 10% à moins de USD\$0.75/jour. Grande vulnérabilité > 1.000.000 au moins \$0.75/jour. Vulnérabilité modérée > 10% à moins de \$1,25/jour et > 1.000.000 à moins de \$1,25/jour. Basse vulnérabilité > 10% à moins de \$2/jour et > 1.000.000 à moins de \$2.00/jour. Prix vulnérabilité > 10% à moins de \$4/jour et > 1.000.000 à moins de \$4.00/jour. Non vulnérable <10% à moins de \$4/jour et < 1.000.000 à moins de \$4/jour. Catastrophes : La sécheresse, les précipitations extrêmes, la température, les cyclones, les tremblements de terre. L'indice Multi-risque va de 0 à 35.
10. Les chiffres sur la pauvreté au Sud-Soudan sont calquées sur les chiffres de la pauvreté Soudan pré-sécession.
11. La mesure de la pauvreté urbaine est difficile à établir et susceptible de produire des estimations basses. Toutefois, les données fragmentées suggère que les catastrophes sont moins susceptibles de mener à des effets d'appauvrissement à long terme dans les zones urbaines que dans les zones rurales reculées.
12. Il suffit de considérer le risque de sécheresse seul, telle que définie par un déficit de précipitations pendant les périodes où la quantité de pluie tombe en dessous de la moyenne climatologique pour la période de l'année ne fait guère de mettre en évidence les risques d'insécurité alimentaire. Dans cet index, un pays comme le Niger bénéficie d'une exposition à la sécheresse inférieur au Royaume-Uni. Ceci est lié à la période de référence à la fin du 20e siècle - qui, dans le Sahel a été particulièrement sèche - et une période au milieu des 21ème siècle, qui devrait être plus humide par rapport à la ligne de référence. Cela signifie que le Niger est considéré comme ayant un faible risque de sécheresse prévu. Cependant, nous savons par la recherche que la relation entre la sécheresse et l'insécurité alimentaire est très complexe et n'a souvent relativement que peu de lien avec des déficits pluviométriques. Cette observation confirme également notre choix d'inclure un index couvrant la sécheresse, la chaleur et les inondations, car cela permet de normaliser ces particularités.
13. Les données sur les investissements financiers dans la réduction des risques de catastrophe provienne de Kellett, J. et Caravani, A. (2013), Financing Disaster Risk Reduction: International Aid over 20 Years. Overseas Development Institute. Le montant de 2 millions de dollars par année est pris d'une évaluation sur 13 des 22 pays présentés dans ce rapport pour laquelle des données sont disponibles. Le Bangladesh n'est pas inclus car l'inclure constituerait un biais important sachant que le pays a reçu près de 1 milliard de dollars pour la réduction des risques de catastrophes au cours des 20 dernières années, soit près de 8 fois plus que n'importe quel autre pays de la liste.

Photographie: Andrew Heavens, 2006.

Le rapport entier est disponible (en anglais) sur: www.odi.org/poverty-disasters-2030

© ODI 2013. La présente oeuvre est protégée dans le cadre d'une licence de type Creative Commons Attribution (CC BY-NC 3.0).

Ceci permet la création d'oeuvres dérivées, à condition qu'aucune utilisation commerciale n'en soit faite. En tant que titulaire de droits de propriété intellectuelle, ODI exige que les droits d'auteurs lui soient attribué. Pour les utilisations numériques, nous suggérons qu'un lien vers le document original se trouvant sur le site internet d'ODI soit inclus. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions d'ODI, de Met Office, Risk Management Solutions ou DFID.



Nous sommes reconnaissants pour le soutien financier du Département britannique pour le développement international (DFID).



203 Blackfriars Road
London SE1 8NJ, UK

Tel: +44 (0)20 7922 0300

odi.org